

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15089**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique, Spécialité Coordinateur technique en intégration des énergies renouvelables électriques (COTIERE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Recteur de l'académie, Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Collaborateur direct du responsable d'affaires et/ou du chef de projet, il analyse les problèmes techniques et en déduit les méthodes et matériels adaptés pour les résoudre. Il participe à l'organisation et à la coordination des travaux de chantier ; il entretient des liaisons techniques et fonctionnelles en interne avec le bureau des méthodes et le bureau d'études. A l'écoute des attentes des clients, il est capable de :

- maintenir la conformité des installations et des équipements et assurer la disponibilité de l'énergie en tenant compte des dispositions réglementaires,
- établir et développer une relation commerciale fiable,
- mettre en place un management de proximité avec les techniciens de chantier,
- élaborer un projet de centrale électrique (Energies Renouvelables) en tenant compte des contraintes environnementales et administratives

Ces fonctions peuvent se développer dans trois grands domaines :

1) Assistance à l'élaboration d'un projet ou d'une mission :

Le titulaire assistera le responsable d'affaires, le responsable technique, le responsable maintenance ou l'ingénieur dans la phase d'étude de faisabilité d'un projet industriel (étude de prix, faisabilité financière, performances techniques, contraintes de sécurité, analyse de la demande client et de la faisabilité technique avec le bureau des études et bureau des méthodes). Il participera à la définition de la stratégie à mettre en œuvre en termes de moyens techniques, financiers et humains les mieux adaptés, les performances alliant les aspects techniques et sécuritaires seront notamment au centre de ses préoccupations.

2) Appui à la mise en œuvre du projet :

Après les phases de négociation, en tenant compte des spécificités des clients, le titulaire encadrera les projets en optimisant les paramètres de coûts, de délais, de qualité et d'environnement.

Il participera à la mise en place du chantier / du projet ainsi qu'à la planification et à la coordination des actions des intervenants internes et externes (responsables de projets, partenaires extérieurs, clients, sous-traitants éventuels).

Il assistera le responsable d'affaires, le responsable technique, le responsable maintenance ou l'ingénieur dans l'animation et la direction des équipes de techniciens.

Il vérifiera la conformité des installations ou des systèmes ainsi que des procédures par rapport aux spécifications du cahier des charges. Il réalisera les mesures, les contrôles et la mise au point du matériel. Il effectuera le suivi des dossiers des sous-traitants.

3) Suivi du projet :

Le titulaire assistera le responsable d'affaires, le responsable technique et le responsable maintenance dans la préconisation des solutions intervenant dans les phases de maintenance : rechercher les causes des pannes, analyser le problème technique, établir des diagnostics et prescrire des solutions. Il pourra proposer des modifications ou des améliorations, conseiller un client sur le choix de solutions.

Il suivra et contrôlera le coût et la qualité des modalités de réalisation de contrats industriels. Il sera capable de proposer des adaptations. Il procédera à des inspections, essais, mesures ou vérifications techniques sur site.

Connaître l'architecture des réseaux de transport et de distribution de l'électricité, la gestion des flux d'énergie électrique, la gestion technico-économique des réseaux électriques,

Maîtriser le fonctionnement d'une installation de production d'énergie électrique décentralisée équipée d'aérogénérateurs et/ou de cellules photovoltaïques,

Connaître les différents modes de stockage de l'énergie électrique et les applications industrielles associées,

Proposer des solutions de « gestion intelligente de l'énergie électrique » : construction neuve, habitat existant, collectif et/ou individuel

Maîtriser la réglementation en matière de régulation de l'énergie électrique en Europe.

- organiser et coordonner les travaux de chantier, d'installation, d'équipement en appui aux responsables d'affaires, de maintenance, techniques ou d'un ingénieur,
- exercer une expertise sur des installations ou systèmes électriques,

- connaître et utiliser les normes en vigueur (installations et sécurité) dans la conduite d'une équipe de techniciens,
- coordonner et planifier les équipes intervenantes sur les projets,
- prendre en compte les contraintes économiques, les contraintes environnementales et les exigences clients,
- communiquer et échanger sur les problèmes techniques avec le bureau des études et le bureau des méthodes en intégrant les attentes des clients et des éventuels sous-traitants,
- mettre en place un management de proximité en appui aux responsables d'affaires, techniques, de maintenance ou d'un ingénieur,
- collaborer avec les différents services de l'entreprise, études et développement, affaires, techniques, chantiers, maintenance...
- comprendre un devis
- comparer des propositions commerciales
- suivre un dossier commercial
- établir et développer une relation commerciale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Production et distribution d'énergie
- Installation d'équipements thermiques et de climatisation
- Analyses, essais et inspections techniques
- Construction de lignes électriques et de télécommunication
- Travaux d'installation électrique

Emplois accessibles :

- Coordinateur technique
- Responsable de projet
- Responsable de maintenance
- Responsable technique
- Coordinateur d'affaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour de quatre composantes :

- 1) la réussite à des examens écrits de contrôle continu des connaissances fondamentales nécessaires à l'exercice du métier : réglementations et normes applicables aux installations électriques, transfert d'énergie, installations de sécurité, communication entre les systèmes, inspection et contrôle sur sites des installations
- 2) La production d'un rapport professionnel présentant une expérience professionnelle en lien avec la certification
- 3) La réalisation d'un projet tuteuré en entreprise et la remise d'un mémoire professionnel présentant l'entreprise, le projet d'application professionnelle, les objectifs, les méthodes utilisées et les résultats obtenus
- 4) Il sera également demandé au titulaire un niveau d'anglais professionnel appliqué (Bulat Niveau I)

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements • 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • 20 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements • 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • 20 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements • 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification • 20 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20120549)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté modificatif du 26 septembre 2013

Arrêté modificatif du 23 juillet 2015

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 30 apprentis par promotion

Autres sources d'information :

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Pays de la Loire - Mayenne (53) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Pays de la Loire - Sarthe (72) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Pays de la Loire - Vendée (85) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Aisne (02) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Oise (60) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Somme (80) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Ain (01) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Ardèche (07) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Haute-Savoie (74) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Cher (18) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Eure-et-Loir (28) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Indre (36) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Indre-et-Loire (37) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Loir-et-Cher (41) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Centre - Loiret (45) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-de-Haute-Provence (04) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hautes-Alpes (05) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) []
 Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Côtes-d'Armor (22) []

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Finistère (29) []

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) []

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Morbihan (56) []

CNAM

282 rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ile-de-France, Pays de Loire, Rhône Alpes, Picardie, Centren PACA, Centre

Historique de la certification :

Le Cnam a été préalablement habilité à délivrer une Licence générale « Energie, Electrotechnique, Développement Durable ». Cette licence générale a déjà enregistré un réel succès auprès des élèves et des entreprises, comme l'attestent les statistiques *supra*. Pour des raisons de cohérence et de visibilité avec la branche professionnelle, Energie et UIMM, nous avons demandé la transformation de la licence générale en licence professionnelle.